



Intervention en conseil national – Mai 2014

Le SE-Unsa du Gard souhaite intervenir sur 3 points :

Le 1^{er} point est lié à la réforme des rythmes → Nous mesurons dans le Gard, comme chacun d'entre vous ici j'imagine, les **bienfaits attendus initialement** de cette réforme.

Ce qui nous a conduits, en tant que syndicat réformiste, à faire le **choix courageux** d'accompagner cette réforme, pas à pas. Et chaque pas est bon à faire pour autant qu'on aille dans la **bonne direction**. Gageons que l'avenir nous donne raison et que bilan étape après bilan étape, nous parvenions peu à peu à adapter l'emploi du temps scolaire aux rythmes de vie de l'enfant.

Pourtant, les derniers **assouplissements nous éloignent** encore du but recherché.

Nous œuvrons quotidiennement afin de **rappeler l'objectif initial** de cette réforme et **éviter les faux pas**... tenter de limiter la casse pour les enseignants. Anticiper sur les écueils...

Eh bien nous **craignons d'en voir venir un**, qu'il appartient au national de gérer, car nous allons tous y être confrontés. Il concerne les enseignants à temps partiel qui perçoivent le **complément « libre choix d'activité » de la CAF**. A 50%, la CAF leur verse 252,46€.

Si par l'effet de l'organisation des services dans une semaine à 4,5 j. leur temps partiel passait à 50,...%, ils passeraient inévitablement dans la tranche 50 à 80% et le complément de la CAF passerait à 145,63€. Perte nette = 106,83€ par mois !

Nous avons **saisi notre DASEN** qui a confirmé cette conséquence. Il a, pour toute mesure, diffusé une **note informant** les enseignants à temps partiel de ce risque.

Bien évidemment, cette seule information **ne nous satisfait pas. A ce stade**, nous en appelons au bureau national du SE-Unsa pour envisager une action auprès du ministère.

2^{ème} point → Nous sommes à **6 semaines de la fin** de l'année et nous reposons la question du sort qui est réservé aux **personnels en Contrat Unique d'Insertion** qui travaillent à nos côtés dans les écoles.

Nous **partageons la déception** du bureau national quant au projet d'AESH car nous missions sur la création d'un **vrai métier d'AVS**... **Pour les élèves** en situation de handicap bien sûr, **mais aussi** pour enfin **libérer des contrats aidés** et permettre aux directeurs et directrices d'écoles de retrouver une aide administrative.

Est-il nécessaire de rappeler comment Xavier Darcos avait déshabillé Pierre pour habiller Paul ? Combien de directeurs ont perdu leur aide à la direction pour handiscol. Le **procédé est pour le moins discutable**. Pour nous qui avons acquis cette aide en signant le protocole sur la direction d'école, l'enjeu est de taille.

A la fin de l'année, il faudra donc **encore proposer aux directeurs** qui attendent une aide administrative **de patienter**... A quelques mois des élections, notre déception est grande de voir ce **dossier au point mort**.

En attendant mieux, il nous semble **urgent qu'on en finisse** avec cette manière de traiter les personnels qui sont dans la plus **grande précarité** au sein de nos équipes. Ils ne savent toujours pas s'ils seront **chômeurs le 1^{er} juillet** ou si leur contrat sera reconduit l'an prochain et c'est **juste inadmissible**.

Les **inspections académiques** doivent rapidement recevoir des **consignes du ministère** pour informer ces personnels sur leur avenir proche.

Enfin dernier point → Depuis plusieurs années, nous insistons pour que l'inspection académique programme des **visites médicales systematiques**... Dans le Gard, **elles restent proposées aux enseignants** qui doivent en faire la demande. Le résultat est navrant. Seule une **commande ministérielle** donnera aux I.A. les moyens de mettre en place le suivi médical minimal auquel chaque salarié a droit.

Dans ces 3 cas, nous avons été **au bout de notre action** auprès de l'inspection académique et attendons du **national** qu'il prenne le **relais**.